

tion d'un comité dans le département du Nord. La ville de Nantes prépare, pour le 1^{er} juillet prochain, une exposition nationale des produits de l'industrie, de l'agriculture, des beaux-arts et de l'horticulture.

Le règlement général en est déposé tant au secrétariat-général de la Préfecture que dans chacune des Sous-Préfectures, où il sera communiqué à toute personne intéressée.

Les frais de transport des objets admis à ladite exposition seront à la charge de la ville de Nantes.

Il est formé, pour le département du Nord, un comité chargé de statuer, lorsqu'il y aura lieu, sur l'admission ou le rejet des produits du département qui seront présentés pour l'exposition nationale de Nantes.

Sont nommés membres de ce comité : MM.

- Kuhlmann, président de la Chambre de commerce de Lille, président; Alfred Descamps, négociant à Lille, membres de la Chambre de commerce de Lille; Emile Delesalle, filateur à Lille, de la Chambre de commerce de Lille; Henri Bernard, raffineur de sucre à Lille, de la Chambre de commerce de Lille; Loyer, filateur de coton, à Lille, commerce de Lille; Wattinne-Bossut, id., à Roubaix, de Lille; Girardin, doyen de la Faculté des sciences de Lille; Lamy, professeur de physique à la même Faculté; Mahieu-Delangre, filateur à Armentières; Roussel-Dazin, président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Roubaix; Louis Eeckman, négociant et membre de la même Chambre; Desurmont-Desurmont, président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Tourcoing; Roussel-De Livry, fabricant à Tourcoing; Mailliet, président de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Avesnes; Delloye, président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Cambrai; Wallerand, secrétaire de la même Chambre; Patoux, propriétaire des verreries d'Aniches; Féron, président de la Chambre de commerce de Dunkerque; Dickson, manufacturier, à Coudekerque-Branche; Lefebvre, président de la Chambre de commerce de Valenciennes; Grar, président de la Société d'agriculture, à Valenciennes; Quillacq, maire et industriel, à Valenciennes.

Une circulaire par laquelle M. le Préfet recommande à MM. les sous-préfets, maires, conseillers municipaux, membres du conseil général, des conseils d'arrondissement et des comités agricoles, les deux publications la France hippique et le Journal des haras.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de transmettre à la chambre de commerce de Paris quelques échantillons de tissus qui paraissent avoir trouvé, jusqu'à ce jour, un placement utile sur le marché japonais.

MM. les fabricants et négociants que ces échantillons peuvent intéresser, sont prévenus qu'ils les trouveront à leur disposition, au secrétariat de la chambre de commerce, tous les jours de onze à quatre heures.

On procède, depuis quelques jours, aux travaux nécessaires à l'établissement d'un square ou promenade publique sur le terrain de l'ancien cimetière.

D'après les plans adoptés, cette promenade offrira l'ensemble du square des Arts et Métiers à Paris.

Un large tapis de verdure occupera le milieu du jardin; les parterres seront ornés de corbeilles de fleurs et les plantations centrales se composeront de maronniers rouges et blancs, d'arbres et d'arbustes de variétés diverses.

Sur le côté gauche et dans le fond, un massif sera disposé de manière à masquer la vue des propriétés voisines.

Un trottoir en asphalte sera établi en dehors de la grille d'enceinte qui doit former le pourtour extérieur.

Les travaux sont exécutés sous la surveillance des agents de l'administration.

Toutes les mesures sont prises pour que tout soit terminé dans un délai très rapproché. On espère que la promenade sera livrée au public dès les premiers jours du mois de mai.

La police de Roubaix vient de procéder à l'arrestation des nommés Victor Deseyn, Louis Vergotte, Louis Niclays et Thérèse Niclays, pour vols de déchets de laine.

On annonce la prochaine arrivée à Roubaix de M. Duvert, l'homme incombustible.

L'expérience qui a eu lieu à Lille en présence des sapeurs-pompiers et d'un grand nombre de curieux a confirmé les succès obtenus par l'inventeur d'un procédé dont l'application est appelée à rendre de grands services en cas d'incendie.

On nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, le 16 février 1861.

Monsieur le rédacteur, L'administration fait en ce moment tout son possible pour approprier la ville, mais elle fait mener sur la rue d'Inkermann une partie des boues qu'on enlève. Ne serait-il pas préférable de mettre ces boues dans un autre endroit que sur une route aussi fréquentée? Non-seulement ce fait est préjudiciable aux promeneurs, mais la mauvaise odeur qui s'exhalera de ces boues dès qu'il fera beau, pourra être nuisible à la santé des habitants du quartier. Je verrai avec plaisir que, par l'intermédiaire de votre journal, vous fassiez une observation à ce sujet. Recevez, Monsieur, mes civilités. Un de vos abonnés.

Il résulte des informations que nous avons prises, que l'entrepreneur, dont on peut accuser les mauvais vouloir, n'a été autorisé à faire ce dépôt que pour quelques jours seulement. L'obligation de faire enlever les boues, au plus tard à la fin de ce mois, vient de lui être imposée de nouveau par l'administration municipale. J. R.

La personne qui nous a communiqué l'article inséré dans notre numéro du 30 janvier nous ayant déclaré avoir été induite en erreur, nous croyons devoir publier la rectification suivante :

Le tribunal de commerce de Lille n'avait point à se prononcer sur une nullité d'acte, mais sur une simple résiliation de traité intervenu entre deux personnes; c'est dans ces circonstances qu'a été prononcé un jugement accordant des dommages-intérêts pour défaut d'exécution de conventions entre les parties.

Monsieur, supplia-t-il en joignant les mains, vous êtes catholique, et vous ne voudriez pas mourir sans confession. Moi-même j'ai des fautes à me reprocher; j'aurais besoin d'en être absous. Au nom de Dieu! je vous conjure d'obéir à mon commandement, notre salut commun en dépend. Faites ce que je vous prie, et demain, ce soir, quand vous voudrez, nous reprendrons ce voyage que vous dirigerez seul, selon les caprices de votre volonté. Mais auparavant, je le répète, permettez-moi de voir un prêtre. Le Calabrais se sentit ému. — Oh! poursuivit M. Scott, allongez un bras et faites mouvoir la soupape de dégagement. Tout à l'heure, quand vous m'avez demandé de vous prendre avec moi dans cette nacelle, je vous ai reçu comme on reçoit un ami. Ne trompez pas ma confiance; ce serait un crime de votre part. Je suis jeune, j'aime la vie; j'ai trente ans d'existence encore devant moi; ne brisez pas tout cela par étourderie. Vous devez avoir une mère, une femme ou des sœurs; c'est en leur nom que je vous implore. Faites-leur grâce, ainsi qu'à moi! Le bandit essuya doucement une larme. Puis, secouant ses cheveux, pareils à la crinière d'un lion, il arracha son habit en disant : — Nous ne montons plus! Il lança son habit dans l'espace. — A votre tour, maintenant! cria-t-il en s'adressant à M. Scott. Et, sans attendre son autorisation, il le dénouilla de son paletot. Le ballon de plus en plus léger, poursuivait sa course dévergondée, sans qu'il fût possible de le retenir. — Hé! hé! reprit le bandit, pendant que nous grimpons ainsi vers le ciel, je vais vous raconter une histoire qui vous touchera. Voulez-vous? M. Scott ne bougea pas. Depuis un moment, son sang s'échappait par ses oreilles et par ses yeux, tellement l'air se raréfiait. — Il était étendu dans la nacelle. Ses dents claquaient.

On annonce la mort de M. le docteur Murville, médecin en chef de l'hôpital militaire de Lille, officier de la Légion-d'Honneur, membre correspondant de l'Académie impériale de médecine.

Cette perte, qui affectera douloureusement une famille déjà éprouvée il y a peu de temps, sera vivement sentie par les nombreux amis de l'honorable docteur et surtout par les pauvres, auxquels il prodiguait ses soins éclairés avec un dévouement que la charité chrétienne peut seule inspirer.

Les obsèques de M. le docteur Murville auront lieu vendredi, à onze heures un quart, à l'église Saint-André.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 17 février 1861. Sommes versées par 80 déposants dont 14 nouveaux fr. 10,975 27 demandes en remboursement. 5,815 88 Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Grimonprez-Bossut et J.-B. Dujardin, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 12 au 18 février 1861 inclus. NAISSANCES. 25 garçons, 27 filles.

MARIAGE.

Du 18 février. — Entre Pierre-Honoré-Joseph Plouvier, journalier, et Félicité Wemmens, bobineuse.

DÉCÈS.

Du 12 février. — Édouard-Apolinaire Gersem, 23 ans, tisserand, célibataire, Hôpital. Du 14. — Catherine Catteau, 68 ans, ménagère, veuve de François-Joseph Ghesquière, Hôpital. — Marie-Thérèse Mazurelle, 76 ans, ménagère, épouse de Pierre-Joseph Lechevin, Hôpital. Du 15. — Marie-Julie Lavallart, 45 ans, couturière, célibataire, fort Mulliez. — Théophile Lecerf, 22 ans 1/2, fleur, célibataire, rue du Moulin. Du 16. — Henri-Joseph Lefebvre, 50 ans, propriétaire, époux d'Henriette-Augustine Trenteseaux, rue du Temple. Du 17. — Alexandre Liénard, 64 ans, fleur, époux de Florine-Joseph Dubart, rue du Château. Du 18. — Achille-Edouard Defrenne, 54 ans, négociant, époux de Charlotte-Victoire-Louise Dusautois, rue du Grand-Chemin. — Rosalie Florquin, 78 ans, ménagère, veuve d'Aimable-Joseph Pollet, Hospice. Plus 6 garçons et 16 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Tribunaux.

La cour de cassation vient de décider que lorsque le créancier subrogé à l'hypothèque légale de la femme a fait inscrire cette hypothèque limitativement, jusqu'à concurrence de la créance et dans son intérêt exclusif, et qu'il en donne main-levée d'une manière absolue, la radiation doit être faite entièrement. Le conservateur n'a ni l'obligation ni le droit d'opérer uniquement la radiation de la subrogation, en maintenant, dans l'intérêt spécial de la femme, l'inscription qu'avait prise le créancier subrogé.

La loi belge oblige tous les pharmaciens du royaume à posséder dans leur officine 357 substances déterminées par la loi, et rend passibles d'une amende de cinq francs par chaque infraction ceux qui contreviennent à cette obligation.

Un sieur V. B., pharmacien à Bruxelles, avait cru pouvoir s'y soustraire, comme tenant une pharmacie homœopathique spéciale. Le tribunal de première instance de Bruxelles l'a condamné à 357 amendes de cinq francs chacune, soit ensemble 2,785 fr.

— Ecoutez. Il y a trois ans encore, j'habitais Madrid. J'étais veuf. J'avais une petite fille, un petit ange vraiment! dont les cheveux étaient bouclés et dont les traits avaient une expression de douceur impossible à rendre. Mais, à propos, avez-vous un pistolet, mon ami? — Non, murmura faiblement M. Scott. — Tant pis, j'aurais tiré sur les anages. Je reprends. C'était le seul objet qui m'attachât à la vie. J'avais pour cette enfant des soins tout maternels, qu'elle me rendait en caresses. Oh! je l'aimais de toutes mes forces. Un jour, j'étais à l'affût pour attendre le passage d'une voiture qui ne vint pas. J'avais inutilement employé mon temps; le soir, à la nuit tombante, je vis passer trois ombres auprès de moi. Mais, à propos, avez-vous un canon, mon ami? M. Scott fit machinalement un signe négatif. — C'est malheureux; j'aurais bombardé l'Espagne. Je continue. Ces trois ombres étaient un homme, une femme et un enfant. La femme marchait auprès de l'homme, l'homme traînait de force l'enfant qui ne criait pas, mais pleurait. J'aurais dû m'interposer pour faire taire cette douleur. Je n'en fis rien, par lâcheté, car l'homme portait des armes à sa ceinture. C'était un de ces bandits comme moi, qui, pour un mot, vous lancent un coup de stylet. Mais, à propos, avez-vous une allumette, mon ami? M. Scott ne répondit pas. — Je le regrette; j'aurais incendié le ballon, qui, devenu poussiéreux, eût été plus léger. Me sentant tout exténué, je rentrai chez moi. Figurez-vous ma stupeur quand un camarade me dit que ma petite Emma n'était plus là. Des bohémien s'avaient volée. J'avais rencontré mon enfant et ses ravisseurs, sans que mon cœur battit ni plus doucement ni plus fort. J'étais au-dessous de la bête, que servent ses instincts. Je repartis, mon fusil sur l'épaule, à la poursuite de l'homme et de la femme que je vous ai déjà signalés. Je ne rencontrai rien nulle part. Depuis lors, j'ai parcouru l'Espagne en tout sens; j'ai battu l'Italie, la France, l'Europe entière inutilement. Mais, à propos, avez-vous une hache de vingt lieues de long?

FAITS DIVERS.

On lit dans le Constitutionnel :

« Samedi, à sept heures trois quarts, au moment où l'Empereur se levait de table, la cour des Tuileries et presque tout le Carrousel ont été subitement illuminés par deux puissants foyers de lumière électrique placés aux angles occidentaux de la plate-forme de l'arc-de-triomphe du Carrousel.

Voici la disposition des appareils : Des batteries sont placées dans le corps-de-garde qui est à droite du guichet de l'Echelle, en entrant dans la cour du palais, c'est-à-dire à plus de 200 mètres des foyers lumineux.

De ces batteries part une corde métallique qui longe le haut de la grille jusqu'à l'angle de l'arc, dont elle gagne ensuite la plate-forme, où sont placés les deux foyers, dans deux lanternes rondes de cristal, surmontées de réflecteurs très évases.

La cour des Tuileries est parfaitement éclairée, et les parties de la place qui ne se trouvent pas dans les masses d'ombre formée par l'arc le sont également. C'est une lumière bleuâtre que l'on peut comparer à celle d'un puissant clair de lune, et qui, dans ses plans rapprochés, permet de lire un journal. Sous l'action immédiate des réflecteurs, au pied de l'arc, on apercevait distinctement les grains de poussière, et on aurait pu ramasser une épingle de la plus petite dimension.

Il faut aussi noter que la lumière a plus de fixité que n'en a d'ordinaire la lumière électrique.

L'Empereur et les personnes de sa maison étaient aux croisées du palais, afin de jouir de cette belle expérience, qui paraissait décisive.

Les inventeurs s'engagent, dit-on, à éclairer la place et la cour des Tuileries au prix de 21,000 francs par an. L'éclairage au gaz coûte 45,000 fr. Notons que le gaz, sous l'influence de la comparaison avec la lumière électrique, avait pris cette teinte jaunâtre qu'il offre lorsqu'on l'allume avant que le jour ne soit tout à fait tombé.

Les précieux objets trouvés dans le palais d'été de Pékin, et envoyés à Leurs Majestés par notre armée qui est en Chine, sont maintenant exposés dans la galerie du rez-de-chaussée du pavillon Marsan, au palais des Tuileries. On remarque, parmi toutes ces curiosités, de gigantesques vases en émail aux couleurs les plus variées, une magnifique pagode en bronze doré et ciselé, d'un travail très fini. Ces divers objets faisaient partie d'un temple, ainsi que plusieurs divinités en or et en émail dont les physionomies ne sont pas moins bizarres que leurs poses.

Un mannequin placé sur une table est recouvert d'un splendide costume de l'empereur de Chine; ce costume consiste en plusieurs vêtements superposés les uns sur les autres; il y en a qui sont lamés d'or, d'autres d'acier; mais le plus riche de ces vêtements, qui forme pardessus, est en superbe soie couleur jaune impérial, avec de délicieuses broderies de toutes couleurs; des boutons en or et en pierreries rehaussent encore la richesse de ce vêtement, qui se trouve complété par un casque d'or et d'acier, dont la forme est presque celle d'une tiare; il est surmonté par une longue pointe en acier, les jugulaires du casque ont à peu près la forme des oreillers d'une casquette Louis XI. Cette coiffure, malgré ses imperfections de forme, est riche par les ornements bien traités et les magnifiques perles qui la décorent; elle est très solide quoique légère.

Tout auprès sont placés sur l'estrade les deux sceptres trouvés au palais d'été, dont on a tant

autres courait seule un danger. C'est la mienne à présent qui se trouve en jeu. C'est plus émouvant. Monsieur Scott avait affaire à quelque brigand. — Je n'avais de bon que mes luttas de la frontière avec les douaniers. J'ai maintenant à soutenir la guerre contre les éléments. C'est mieux! il y a progrès. Vive la Calabre! Le ballon s'élevait à des hauteurs prodigieuses. Monsieur Scott à son tour se redressa. Il s'avança vers le Calabrais. — Oh! monsieur, lui dit-il, au nom du ciel! ne bougez pas, il y va pour nous de la vie. Laissez échapper du gaz pour réparer votre imprudence. — Certainement. — Vous n'avez qu'à tirer cette ficelle, qui correspond à la trappe. — Ah! ah! — Je vous préviendrai quand il faudra vous arrêter. — Et si cette ressource nous échappait? — Nous monterions encore et toujours, jusqu'à ce que tout se brisât par suite d'une trop forte dilatation. Le Calabrais resta pensif un moment. Puis il tira son couteau, dont il se servit pour couper la corde aussi haut qu'il put. — Plus vite! plus vite! reprit-il ensuite avec énergie. Le Calabrais était un géant auprès duquel M. Scott avait l'air d'un pygmée. Ne pouvant rien obtenir de lui par la force, M. Scott voulut essayer de le calmer par la douceur. — Monsieur, lui dit-il de sa voix la plus caressante, vous croyez en Dieu, je n'en doute pas. Eh bien! Dieu défend l'homicide. — Plus vite! plus vite! — D'ailleurs, le permit-il, je ne me sens pas en état de paraître encore devant lui. J'ai des devoirs de chrétien à remplir... — Plus vite! plus vite! Et le colosse s'empara des derniers sacs dont il sema le sable à tous les vents. M. Scott était haletant. Il se mit à genoux.

M. Scott ne bougea pas. — C'est triste; j'aurais fait de la terre un chaos. Quand vous m'avez rencontré ce matin à Rome, je cherchais encore si, dans cette foule stupide, je reconnaîtrai le bohémien, dont les traits sont gravés si profondément dans mon souvenir. M. Scott avait un fou devant lui. Tout à coup M. Scott fit un mouvement. Il se souleva sur son coude. Une idée se débattait dans son cerveau. — Comment vous appelez-vous? demanda-t-il. — Juan Otozaga. — C'est cela même. — Quoi donc? Je sais où demeure le bohémien. M. Scott continua son mensonge; il en espérait son salut. — Nous allons prendre terre et je vous conduirai vers lui sans retard. Tirez bien vite le fil de la soupape, monsieur Otozaga. Dans une heure, nous serons à Florence, et votre Emma vous sera rendue. — Pas si bête! Elle n'est pas en bas, elle est en haut. Ce serait au contraire nous en éloigner. La nuit dernière, dans mon rêve, elle m'est apparue. Elle m'a dit qu'elle était au ciel et qu'elle m'attendait. Voilà pourquoi je trouve que nous n'allons pas assez vite. Voyons, mon ami, à votre tour, soyez bon; aidez-moi; nous allons souffler tous les deux sur le ballon. Or, comme nous sommes placés en dessous, ce sera bien le diable s'il n'obéit pas à cette impulsion. Soufflez, soufflez! Il contraignit M. Scott à l'aider. — Il ne bouge pas! Dites, mon ami, faites encore quelque chose pour moi. — Quoi donc? — Montez sur mon épaule. — Dans quel but? — Montez toujours. Et sans le consulter autrement, il l'enleva comme une plume et le tint au-dessus de sa tête en lui disant : — Et maintenant, poussez le ballon. Monsieur Scott obéit à cette parole impérieuse.

parlé; 40 cent; C très a milieu; blancs; zarre, n surtout la beau Les s énorme seule c mois. l de ces l art du parvenu Sur porcelai la vue c superbe dans le charma nante o trouven décrire. Dans belle c noplies On y re maquis mures s occuper — Le perfecti et de gr une ére tion pro pèce hu tion qu de l'anc bine, il un feu migute; coups e Les c ont pla dix cell mais qu en travé ment la battage Le co en met du tiret la plaq égaleme tion ne et reme En su cinq de quarant minute s'il a u l'effet d pas. Ma toujours dues; i moyen de dire de Philipp chamb que les — L contien en quat la colon conséq tenant 5 poser c placer sans co La rés dait son Le sa dans les yeux. L le vide — Dia En ce contra p Il se e Il fit j gonflé, d levé. Cette avait le On eu refuser l Le ha Il bon remonta tomber Son g fés par l Enfin, pher de La th — Oh ballon c contrair pousser — Voi — Non — Ce périeure — Eh notre le — No Juan O On éu Il se t — No — Vo — Co